



COUR D'APPEL DE PARIS
TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS
PARQUET NATIONAL FINANCIER
Parvis du tribunal - 75017 PARIS

Paris, le 12 février 2020

Communiqué de presse du procureur de la République financier

A la suite de la plainte déposée le 3 décembre 2019 par la famille de la journaliste Daphne CARUANA GALIZIA et par « Reporters Sans Frontières », le procureur de la République financier, chef du parquet national financier (PNF), après analyse, a ouvert ce jour une enquête préliminaire pour rechercher si les activités économiques localisées en France des personnes soupçonnées par la justice maltaise d'avoir joué un rôle dans l'assassinat, à Malte le 16 octobre 2017 de Daphne CARUANA GALIZIA, ont été le support d'une corruption d'agents publics étrangers.

L'enquête est confiée à l'Office central de lutte contre la corruption et les infractions financières et fiscales (OCLCIFF).

Les investigations diligentées par le PNF seront menées dans un esprit d'étroite coopération et de complémentarité d'enquête avec les autorités judiciaires maltaises, saisies des faits d'assassinat. L'ensemble des résultats de l'enquête française sera mis à leur disposition dans le cadre de l'entraide pénale internationale.

Contact presse : Céline Clement-Petremann, responsable presse et communication
01.44.32.99.68 – 06 77 34 95 30 – 06 64 31 31 02 - celine.clement-petremann@justice.fr
twitter : @pr_financier - [Site Internet du tribunal de Paris, rubrique PNF](#)